

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1164

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Vive la neutralité

LAURENT REBEAUD

conseiller national
écologiste

Les nouveaux modernistes ne nous épargnent rien. Après avoir vilipendé la démocratie directe sous prétexte d'incompatibilité européenne, les voilà qui s'en prennent à la neutralité. Cette malheureuse serait, selon eux, complètement dépassée, et le mieux que nous aurions à faire serait de l'abolir.

Evidemment, la neutralité ne peut plus être ce qu'elle était. Nous n'avons plus besoin d'être neutres pour maintenir la paix confessionnelle, ni pour éviter que la Confédération n'éclate sous l'effet de sympathies divergentes. C'est que l'Europe n'est plus ce qu'elle était.

Faut-il pour autant renoncer à la neutralité ? Je ne crois pas. Il faut au contraire la redéfinir, comme tente de le faire le Conseil fédéral, en abandonnant progressivement ses aspects dépassés et en développant ses aspects vivants et actuels. Nous ne pouvons en effet pas ignorer que la neutralité constitue encore, pour la plus grande partie du peuple suisse, une valeur morale éprouvée, profondément enracinée, voire un élément essentiel de notre identité nationale. Ce n'est pas rien, l'identité nationale. Il ne serait pas très malin d'en laisser la défense à M. Blocher et à ses émules, au risque de leur laisser le monopole du patriotisme.

Evidemment, la neutralité a eu, et conserve, des aspects déplaisants reflétant un certain égoïsme, le refus de prendre des risques ou de prendre parti même lorsque notre devoir élémentaire de solidarité l'exigerait. D'où notre trop longue complaisance à l'égard du régime d'apartheid en Afrique du Sud, par exemple.

Mais la neutralité, c'est aussi le renoncement définitif à toute guerre de conquête et à toute entreprise coloniale. C'est la stricte limitation du rôle de l'armée — si tant est qu'il faille une armée — à une vocation exclusivement défensive. C'est l'affirmation obstinée que tout conflit international doit se résoudre par la négociation et que la guerre est, dans tous les cas, la pire des solutions. Dans le monde moderne, la guerre est la connerie la plus perverse qui soit. Si nous devons à notre neutralité la chance d'y avoir échappé deux fois au cours de ce siècle, alors vive cette neutralité-là !

Sans doute la neutralité spécifique de la Suisse et pour la Suisse a-t-elle perdu l'essentiel de son rôle dans la nouvelle configuration de l'Europe et du monde. Mais il se pourrait que le concept ait un nouveau rôle européen. Car l'Europe que nous voulons construire est fondée sur les mêmes valeurs que la Suisse. Nous voulons construire une Europe pacifique, où les conflits se règlent par la négociation. Nous ne voulons pas d'une Europe impériale qui répandrait ses armées à la surface du monde pour asseoir une quelconque domination militaire sur les autres continents. Nous voulons que le rôle de gendarme du monde auquel prétendent aujourd'hui les Etats-Unis et, par

extension, l'Otan, revienne exclusivement à l'ONU. C'est dire que nous voulons une Europe neutre, au sens où la Suisse a été militairement neutre depuis 1515.

L'Europe ne se trouve-t-elle pas d'ailleurs, aujourd'hui, dans la même situation que la Confédération du XVI^e siècle ? Elle est contrainte à la neutralité par sa diversité même. Si l'Union européenne avait dû prendre parti dans l'actuelle guerre de l'ex-Yougoslavie, comment aurait-elle pu gérer les sympathies divergentes de la France et de l'Allemagne à l'égard des Serbes et des Croates ? Et dans le monde de demain, comment l'Europe pourrait-elle sans se déchirer à nouveau prendre parti dans un conflit qui mettrait aux prises des pays historiquement attachés aux Etats-Unis, comme la Grande-Bretagne, et des pays orientés vers le monde slave, voire arabe, comme l'Ukraine ou la Turquie ? Si la neutralité a perdu de son sens pour la Suisse en Europe, elle pourrait être nécessaire à l'existence de l'Europe dans le monde.

Dans cette perspective, la neutralité redeviendra une valeur d'avenir. Elle ne sera plus un obstacle à notre participation à la construction européenne, mais au contraire un atout au service de la paix et de la protection des diversités au sein de la future confédération des peuples d'Europe. ■

COURRIER

Le Jura vote à gauche et élit à droite

Dans son article «Les Suisses et leurs divisions» (DP n° 1162) à propos des votes divergents des cantons dans les scrutins fédéraux, Pierre Imhof conclut que «les plus minoritaires ne sont pas les plus progressistes» en parlant des votes du Valais et du Jura. Or, pour le Jura il prend vraiment l'exception qui confirme la règle, l'initiative pour le droit à la vie. En effet, dans la plupart des cas, le Jura a été minorisé en votant les mots d'ordre de gauche, le plus souvent contre ceux de tout ou partie de la droite. Dans le même article, il parle du Jura comme un «spécialiste de l'isolement» car il a voté 5 fois le contraire de tous les autres cantons romands.

Dans au moins trois de ces cas, c'est par «progressisme» que le Jura s'est isolé (avec le Tessin), puisque c'est en acceptant les initiatives syndicales sur les vacances (1985) et les 40 heures (1988), ainsi que l'initiative pour l'abaissement de l'âge AVS (1988). L'article faisait un amalgame implicite entre Jura et Valais, mais les divergences entre eux (25 votes)

●●●

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jérôme Meizoz
Laurent Rebeaud
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9